

COMpte Rendu

Conseil Municipal du 8 Décembre 2021

Convocation : 02/12/2021

Présents : 11/15

Votants : 12/15

Le huit décembre deux mil vingt-et-un, 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Floréal en séance publique sous la présidence de Monsieur FERMENT Jean-Marie, Maire.

M. J-Marie FERMENT	P	M. Alexandre BOULIER	P	Mme Odile LE GALLAIS	P
M. Alain COUROYER	P	M. François BUREL	P	Mme Lucie LETAILLEUR	E
M. Gilbert BLANQUET	P	Mme Pauline CORNU	E	M. Jean-Claude LEUSIERE	P
Mme Maryse HANZARD	P	M. Dominique LAINE	P	M. Alexandre PAULMIER	P
Mme Agnès BENARD	P	M. Patrice LARRAY	P	Mme Christine PIMENTA	E

Absents : MME CORNU Pauline – MME LETAILLEUR Lucie - MME PIMENTA Christine

M. LEUSIERE Jean-Claude est nommé secrétaire de séance.

Dans le cadre de l'élaboration de notre projet de territoire, la CCCA souhaite recueillir l'avis des habitants sur leur perception des principales caractéristiques et enjeux de notre territoire de demain.

Un questionnaire est distribué à chacun et chacune des conseillers.

Monsieur le Maire informe que ce questionnaire est en ligne sur le site de la CCCA : <https://concertation.typeform.com/cotedalbatre>

ORDRE DU JOUR

Le compte rendu de la séance du 27 septembre est adopté à l'unanimité.

Mr le maire remercie les conseillers de leur présence. Une seule délibération concernant une décision modificative est à l'ordre, cependant Mr le maire souhaitait que chacun en ce qui les concerne fasse un point de situation des dossiers et préoccupation en cours de façon à partager l'information et à répondre aux questions que les anglaises et anglais pourraient poser.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

Les travaux d'effacement des réseaux Route de la mer (partie nord) et rue du clos Gras sont partiellement en cours, une déviation a été installée.

Rue de la mer, il est prévu le remplacement d'un collecteur d'eau potable et la pose de 2 hydrants supplémentaires au nord et au sud pour le renforcement de la lutte contre l'incendie (travaux début 2022).

Les travaux sur la route de Gueutteville sont terminés, les travaux de voirie rue du Clos Gras sont prévus en début d'année.

La rénovation du parking de la salle floréal et son éclairage sont prévus en 2022.

Sur notre demande et après acceptation par le SDE76 et la CCCA, l'enfouissement des réseaux est à l'étude sur la partie Sud de la rue de la Mer et la rue du Manoir.

16 communes du territoire de la Côte d'Albâtre sont éligibles à la fibre, les travaux sur la commune se terminent, l'échéance était fixée en 2023.

Lors de sa séance précédente, le conseil municipal avait émis un avis favorable à l'aménagement d'une aire de jeux à proximité des écoles sous réserves qu'un plan d'aménagement conforme aux règles de sécurité soit présenté.

Gilbert Blanquet a reçu un devis, il s'élève à 17 000 €. Le conseil municipal charge Mr le maire de procéder à une mise en concurrence et à solliciter les subventions auprès des partenaires institutionnels.

Gilbert Blanquet informe le conseil de ses recherches tendant à trouver un chauffage de l'église en l'attente de travaux futurs. Deux solutions sont envisageables :

- une location ponctuelle en fonction d'offices ou de célébrations religieuses,
- une location plus longue sur la période hivernale.

Des propositions seront présentées lors d'un prochain conseil.

La Société SOS FLAM a procédé au contrôle des 22 extincteurs en place sur l'ensemble des bâtiments de la commune.

Gilbert Blanquet informe le conseil qu'une nouvelle fois les ateliers communaux de la rue du manoir ont été visités. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, demande à Gilbert Blanquet de bien vouloir présenter des devis pour la pose et l'installation d'une barrière.

FAMILLE ET VIE SOCIALE

La COVID complique fortement les choses. Le niveau 3 est activé dans les écoles, des cas COVID sont enregistrés dans les écoles du RPI des Castels. Les enfants sont testés, et si 3 enfants d'une même classe sont testés positifs, la classe doit fermer pendant 7 jours. Les goûters et spectacles de fin d'année sont annulés. A la cantine, la limitation du brassage des enfants et les geste barrière sont appliqués avec rigueur. La cantine scolaire sera équipée d'un détecteur de CO2.

Parallèlement, Mme l'Inspectrice vient de faire parvenir une alerte quant au nombre d'enfants scolarisés à la prochaine rentrée. Un bilan prévisionnel sera fait en début d'année.

A l'initiative de Maryse HANZARD, le Docteur BENHAMOUDA a rencontré les élus en mairie. Maryse HANZARD a remis les fonds récoltés lors de la marche rose. (445 €) Le Dr BENHAMOUDA a remercié chaleureusement les organisateurs et les participants et a proposé une rencontre au printemps prochain sur le thème de la prévention et le dépistage des cancers.

Les Ateliers Villages organisés par Maryse HANZARD en partenariat avec l'ADMR ont connu un succès. 48 participants ont fréquenté l'un ou l'autre des ateliers. Les participants ont apprécié la disponibilité des intervenants et les conseils dans le domaine de l'éducation sanitaire.

Maryse HANZARD et Agnès BENARD ont participé à l'Assemblée Générale de l'OTAF. Actuellement, un Angerlais bénéficie des services de l'OTAF.

La convention avec SIEL BLEU (gymnastique douce) a été signée. Le conseil municipal décide de verser à titre d'acompte une subvention de 500 €, le solde sera versé au mois de juin prochain. Chacun des participants versera 2,20 € par séance à l'Association.

La mairie de Veules-les-Roses organisera une séance de vaccination contre la COVID le lundi 20 décembre à Veules-les-Roses et nous a proposé d'inscrire les angerlais intéressés.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - URBANISME

L'aménagement du terrain communal (ex-CARPENTIER) a été confié au Cabinet GE 360, des tests de perméabilité sont en cours de réalisation.

Les plans quant à l'aménagement du centre village sont en cours. La commune a fait l'acquisition d'une bande de terrain d'environ 112 m² auprès des conjoints RICHARD pour l'aménagement d'un parking, pour un montant net vendeur de 1000 €. Le conseil municipal émet le souhait qu'une borne électrique pour la recharge des véhicules soit installée.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable et charge Mr le Maire de procéder à l'ensemble des formalités.

Une citerne de 120 m³ va être installée dans les prochains jours route de Gueutteville.

Alain COUROYER propose au conseil municipal l'acquisition de 2 citernes et de deux hydrants au titre du programme 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable et charge Mr le maire de l'acquisition de terrains et de solliciter les devis et les subventions auprès des partenaires institutionnels.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Monsieur le Maire rappelle que la commune sera recensée en 2022. Hélène DUCASTEL a été nommée en charge de la coordination. Mr le Maire informe le conseil que Mme Sylvaine PAILLARD et madame Laetitia GOGNET seront en charge du recensement.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas que Mme GOGNET participe au recensement (8voix), et charge Monsieur le Maire de bien vouloir relancer l'appel à candidatures.

DECISION MODIFICATIVE

Mr le maire explique au conseil municipal que les travaux de réseaux télécom réalisés en 2019 rue de Silleron doivent être amortis sur une durée de 15 ans :

- Dépense 6811-042 863,00 €
- Recette 280422-040 863,00 €

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Odile Le Gallais présente au conseil une procédure pour la mise en place d'un conseil municipal des jeunes. Le conseil serait formé de 7 à 11 jeunes angerlais(e)s de 7 à 15 ans, il serait élu pour une période de 2 ans.

Le conseil municipal valide la procédure et charge Mr le maire de bien vouloir réunir un groupe de travail pour la mise en place d'un conseil municipal des jeunes.

Monsieur le maire informe le conseil qu'un appel de candidatures est en cours au niveau de la communauté de communes pour la mise en place d'un conseil intercommunal des jeunes. Les jeunes doivent être âgés de 12 à 16 ans et habiter le territoire intercommunal.

BASSINS VERSANTS DE LA DURDENT

Gilbert Blanquet représente la commune au conseil des bassins versants de la Durdent, il était accompagné de Lucie LETAILLEUR en qualité de suppléante. Compte tenu de la situation de Lucie LETAILLEUR, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, nomme Mr Alain COUROYER en qualité de suppléant et charge Mr le Maire de bien vouloir procéder aux formalités près du Syndicat.

MANIFESTATIONS DIVERSES

Mr le Maire félicite et remercie toutes celles et ceux qui ont animé et participé au TELETHON et en particulier Agnès BENARD. La collecte s'est élevée à 914,20 €.

Le marché de Noël organisé par les parents d'élève est maintenu, les buvettes sont interdites.

La buche de Noël organisée par le Club du 3^{ème} Age est prévue le jeudi 16 décembre prochain sous réserve du pass sanitaire.

Le Noël des enfants de la commune est annulé pour deux raisons. La première en raison de la COVID et la seconde par le désengagement de la société de cirque.

Une boîte aux lettres du père Noël a été installée devant la mairie, et le père Noël répond à chaque enfant, merci le Père Noël.

Mr le Maire félicite les conseillers de ce tour de table, peut-être un peu long, mais qui a le mérite de coordonner toutes les actions. Mr le maire souhaite à chacune et chacun de bonnes fêtes de fin d'année et de redoubler de vigilance face à la COVID.

Les vœux du maire prévus le 22 janvier semblent déjà fort compromis.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 23 h 00.